

Lieu :

**Ecole Les Tournesols
rue du Cherche Midi
56220 MALANSAC**



Plan d'accès :



Contact :

Au niveau médicosocial

☎ 02.99.91.20.22

**Mme Karine BLANCHARD
Responsable de service**

✉ admission@assolbf.fr



DISPOSITIF D'AUTOREGULATION (DAR)



Le DAR peut accueillir jusqu'à 10 élèves âgés de 6 à 11 ans porteur d'un trouble du spectre autistique (TSA). C'est un dispositif d'inclusion scolaire situé au sein de l'école primaire Les tournesols.

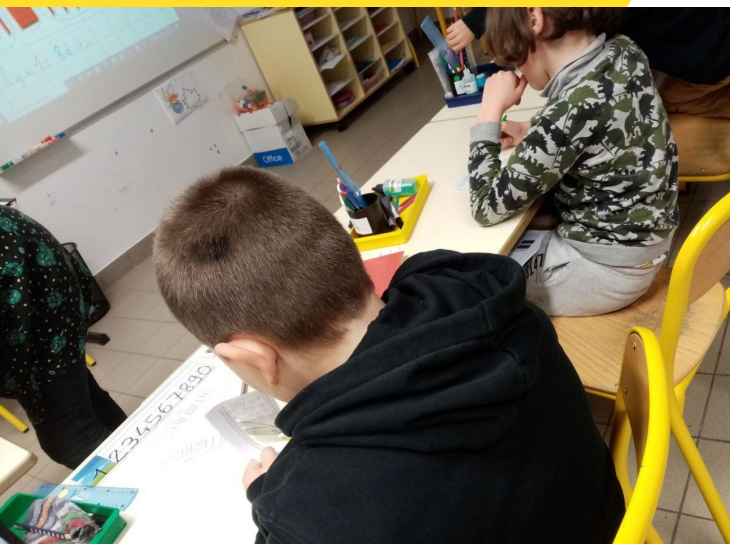
DISPOSITIF D'AUTOREGULATION - DAR

Pour qui ?

- Enfant diagnostiqué porteur du trouble du spectre de l'autisme
- En capacité de suivre les apprentissages scolaires de sa classe d'âge

Comment accéder au DAR ?

- Prise de contact par la famille ou proposition en équipe de suivi de Scolarisation (E.S.S)
- Orientation sur décision de la MDA ou MDPH
- Découverte et présentation du DAR à la famille et à l'enfant
- Commission d'admission avec des représentants de l'éducation nationale et du service médico-social



Une modalité de scolarisation et d'accompagnement plurielle

Un accompagnement pédagogique :

- un enseignant

Un accompagnement éducatif :

- des éducateurs spécialisés

Un accompagnement thérapeutique :

- un psychologue
- un psychomotricien



Qu'est-ce qu'un DAR ?

Le DAR s'adresse à des enfants porteurs du trouble du spectre autistique et en capacité de poursuivre une scolarité en milieu ordinaire avec l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire.

Il est porté conjointement par l'Education nationale, le médicosocial et la municipalité. En d'autres termes, il s'agit d'une inclusion au sein des classes, de la restauration scolaire et du périscolaire, avec un accompagnement individualisé basé sur les principes de l'autorégulation*

Cet accompagnement s'inscrit dans une volonté de développer conjointement les compétences scolaires et les compétences psychosociales.

*L'autorégulation de l'enfant est processus par lequel il maîtrise ses pensées, ses comportements et ses émotions pour réussir à vivre pleinement ses expériences d'apprentissage.

L'objectif de l'autorégulation est d'aider l'élève à réagir de manière consciente, délibérée et réfléchie.